

CONCERTATION PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)
DE LIMOGES MÉTROPOLE

Habitat, mobilités, développement économique et cadre de vie

L'élaboration
du PLUI prendra
5 à 7 ans et déclinera
les ambitions
communautaires pour
améliorer le quotidien
des habitants pour
les 10 à 15 années
suivantes.



**Comment donner votre avis
et poser vos questions ?**

- **PAR COURRIER**
à l'attention
de M. Le Président de Limoges Métropole
Direction de l'aménagement du territoire
et de la stratégie foncière
19 rue Bernard Palissy
87031 Limoges CEDEX 1
- **SUR LES REGISTRES** déposés au siège
de Limoges Métropole et dans les mairies
de chaque commune.
- **AUX RÉUNIONS PUBLIQUES** et ateliers
organisés tout au long du projet.
- **PAR MAIL:**
concertation-plui@limoges-metropole.fr